

AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS - IE

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/06/2022

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 1 564,31 (EUR)
(D) 1 316,91 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 30/06/2022

Actif géré : 4 299,62 (millions EUR)

Code ISIN : (C) LU0996175948
(D) LU0996176086

Code Bloomberg : (C) AEEMIEC LX
(D) AEEMIED LX

Indice de référence :
MSCI Emerging Markets NR Close

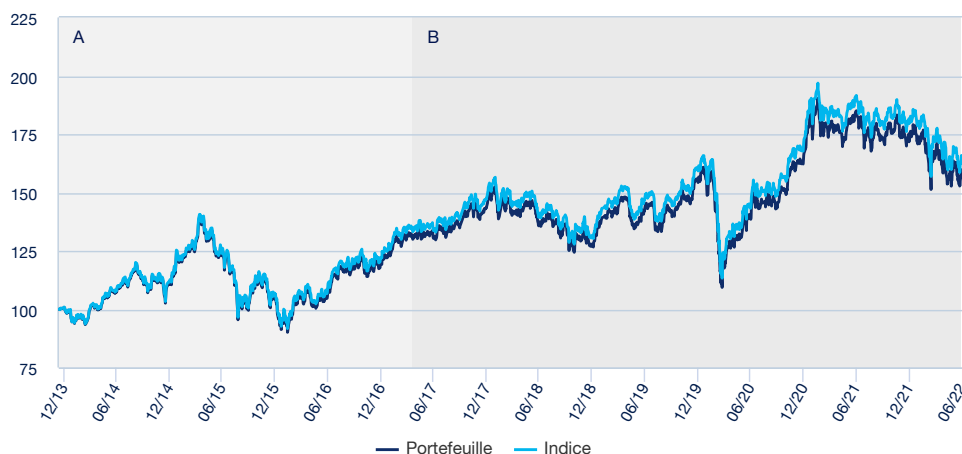
Objectif d'investissement

L'objectif de ce compartiment est de répliquer la composition de l'indice officiel tout en surperformant légèrement l'indice et en maintenant un écart de suivi très bas.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Simulation effectuée sur la base des performances réalisées entre le 13 décembre 2013 et le 19 avril 2017 par le Compartiment luxembourgeois « INDEX EQUITY EMERGING MARKETS » de la SICAV « AMUNDI FUNDS » gérée par Amundi Asset Management et absorbée par AMUNDI INDEX MSCI EMERGING MARKETS le 20 avril 2017.
B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	30/06/2017	13/12/2013	
Portefeuille	-10,39%	-4,37%	-5,81%	-15,47%	10,22%	20,03%	56,40%
Indice	-10,40%	-4,34%	-5,76%	-15,25%	10,79%	21,51%	62,37%
Ecart	0,00%	-0,03%	-0,06%	-0,23%	-0,58%	-1,48%	-5,97%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Portefeuille	4,60%	8,18%	20,61%	-10,79%	20,26%	13,38%	-5,57%	-	-	-
Indice	4,86%	8,54%	21,03%	-10,58%	20,59%	14,51%	-5,23%	-	-	-
Ecart	-0,26%	-0,36%	-0,42%	-0,22%	-0,32%	-1,13%	-0,35%	-	-	-

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,44%	17,76%	16,40%
Volatilité de l'indice	15,21%	17,72%	16,38%
Tracking Error ex-post	3,77%	2,48%	1,92%
Ratio de Sharpe	-1,03	0,20	0,22
Ratio d'information	-0,16	-0,18	-0,22

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Le Ratio de Sharpe est un indicateur statistique qui mesure la performance du portefeuille par rapport à un placement sans risque

ACTION ■

Rencontrez l'équipe

**Lionel Brafman**

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégie

**David Heard**

Gérant de portefeuille principal

**Marie-Charlotte Lebigue**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'Indice est un Indice de rendement net total : les dividendes nets d'impôts et taxes versés par les composantes indicielles sont inclus dans le rendement de l'Indice. L'Indice MSCI Emerging Markets est un indice d'actions représentatif des marchés de moyenne à grande capitalisation à travers 23 pays émergents.

Caractéristiques (Source : Amundi)

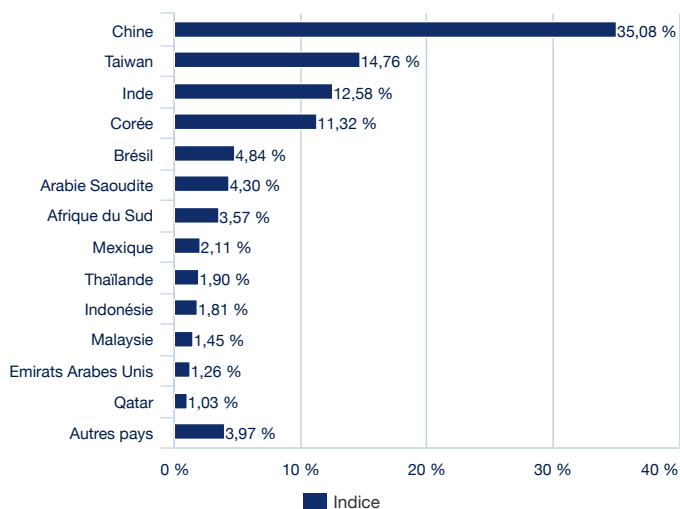
Classe d'actif : **Action**
Exposition : **Emergents**

Nombre de valeurs : **1382**

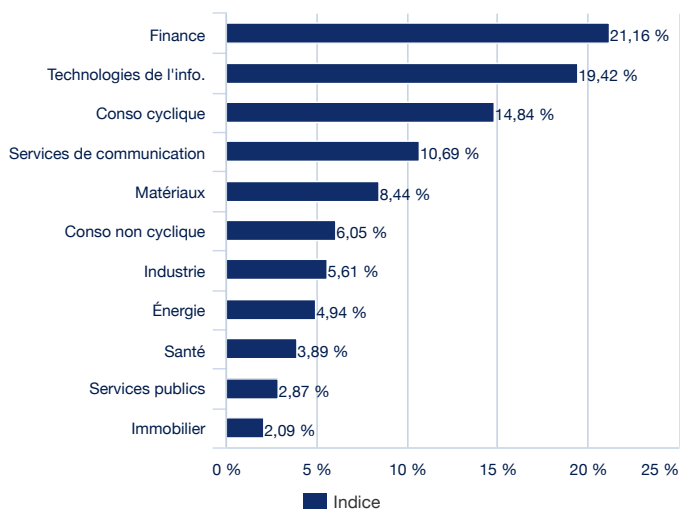
Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFAC	6,18%
TENCENT HOLDINGS LTD	4,40%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	3,36%
SAMSUNG ELECTRONICS	3,23%
MEITUAN-CLASS B	1,60%
RELIANCE INDUSTRIES LTD	1,51%
JD.COM INC - CL A	0,97%
CHINA CONSTRUCT BANK	0,97%
INFOSYS LTD	0,95%
VALE	0,91%
Total	24,09%

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Commentaire de gestion

Au cours du mois de juin, les pressions stagflationnistes (hausse de l'inflation et ralentissement de l'activité) se sont encore accrues dans les grandes économies développées. En Chine, au contraire, la situation s'est améliorée du fait de la levée progressive des restrictions liées à la politique zéro-COVID. De part et d'autre de l'Atlantique, les banques centrales ont poursuivi leurs mouvements et annonces de resserrement monétaire. Sur les marchés, les actions ont reculé au cours du mois tandis que les rendements obligataires ont touché de nouveaux points haut mi-juin avant de se replier.

Le MSCI ACWI cède -8.43% sous l'effet d'un nouvel élan de hausse des taux longs qui sont passés de 2,85% au 31 mai à 3,0% au 30 juin après être montés jusqu'à 3,48%. Les Etats-Unis, qui y sont sensibles, en ont souffert. A l'inverse, les émergents, et notamment le marché chinois, ont le mieux résistés grâce à des espoirs d'amélioration de la conjoncture chinoise, de même que le Japon qui profite pour l'instant d'un Yen faible. La zone euro n'a pas profité de ces éléments mais a en revanche souffert de sa dimension cyclique alors que les risques de récession augmentent. Le marché britannique continue de faire mieux.

En Chine, les chiffres de mai/juin montrent une reprise régulière mais modérée. Il ne s'agit pas d'un rebond en V et une contraction économique au T2 est hautement probable. Malgré les efforts d'assouplissement, la reprise au second semestre sera très probablement inférieure à la tendance, compte tenu du ralentissement de l'immobilier et de la politique zéro-Covid. Dans le reste des pays émergents, les perspectives économiques ne sont pas des meilleures, même si le niveau élevé des prix des matières premières favorise quelque peu les pays exportateurs. Toutefois, en raison d'un premier trimestre très soutenu dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, les prévisions de croissance de l'agrégat émergent ont été revues légèrement à la hausse pour cette année. Les chiffres d'inflation sont toujours plus élevés en raison des prix élevés de l'énergie et de l'alimentation. En raison d'une hausse continue de l'inflation et des conditions monétaires et financières mondiales plus restrictives, la plupart des banques centrales émergentes ont continué d'augmenter leurs taux avec des hausses significatives dans certains cas (+125pbs pour la République Tchèque, +185pbs pour celle de Hongrie). La banque centrale russe, avec une baisse de son taux de 150pbs à 9.5%, demeure l'exception.

Sur le mois de juin, la performance du portefeuille s'établit à -4.37%, affichant une sous-performance de 3 bps par rapport à son indice de référence.

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG
Date de création de la classe	29/06/2016
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Non applicable
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU0996175948 (D) LU0996176086
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,20% (prélevés) - 19/01/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.